

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 22663 Numéro SIREN : 508 804 507 Nom ou dénomination : ISAI Gestion
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2023 sous le numéro de dépôt 49328

ISAI GESTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 290 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 8 AVENUE KLEBER 75116 PARIS
508 804 507 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
DECISION ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 679 187,53 euros augmenté du report à nouveau antérieur de 1 216 765,09 euros, soit 1 895 952,62 euros, de la manière suivante :

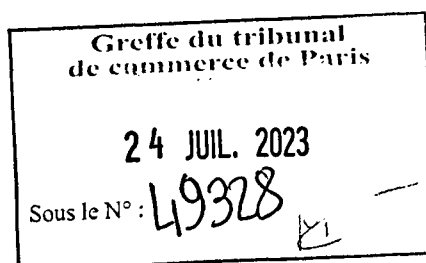
- Dividendes : 138 500 euros
- Affecter sur le compte de report à nouveau le solde de : 1 757 452,62 euros

Le dividende unitaire est donc de l'ordre de 0,43 euros par action.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dont éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2021	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €
31/12/2020	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €
31/12/2019	400 000,00 €	400 000,00 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean-David Chamboredon





15, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 56 37 00
Fax : +33 (0) 1 58 56 37 01
Email : contact@cabinetpfleytoux.fr

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifié conforme
le 30/6/23

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
803 068 105 RCS PARIS
SIRET : 803 068 105 00011

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société ISAI GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ISAI GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

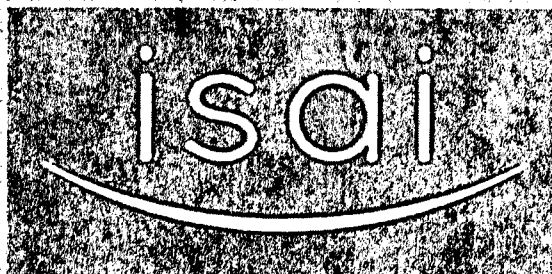
Paris, le 28 juin 2023

DocuSigned by:
Patrick FLEYTOUX
ABDE1B65F219459...

PF AUDIT

Commissaire aux comptes

Patrick FLEYTOUX



ISAI GESTION

**8 avenue Kleber
75116 Paris**

COMPTES ANNUELS

DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

*Certifié conforme
le 30/6/23
[Signature]*

KB'XPERTS

**Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Expert Comptables de Paris
18 bis, rue d'Anjou - 75008 Paris**

SAS au capital de 60 000 euros - RCS PARIS 534 391 735 - TVA Intracommunautaire FR54534391735 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	2 480		2 480	2 480
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	32 068	27 267	4 801	1 150
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	328 257	150 197	178 060	140 922
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	1 390		1 390	
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	415 378		415 378	399 071
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	93 466		93 466	57 432
	Total II	873 039	177 464	695 575	601 055
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	83 662		83 662	654 353
	Autres créances	382 284		382 284	4 461
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	2 648 395		2 648 395	3 188 918
	Charges constatées d'avance (3)	171 662		171 662	134 289
	Total III	3 286 003		3 286 003	3 982 021
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 159 041	177 464	3 981 578	4 583 076

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 290 700)	290 700	290 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	29 070	29 070
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	50 000	50 000
	Autres réserves	10 100	10 100
	Report à nouveau	1 216 765	122 423
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	679 188	1 989 188
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	2 279 523	2 250 335
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	24 211	
	Provisions pour charges		
	Total III	24 211	
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		40 810
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 204	174 459
	Dettes fiscales et sociales	632 234	391 711
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	10 000	1 206 355
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	519 406	519 406
	Total IV	1 677 844	2 332 741
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 981 578	4 583 076

(1) Dont à moins d'un an

1 677 844

2 332 741

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	7 219 500		7 219 500	7 089 553	
Chiffre d'affaires NET	7 219 500		7 219 500	7 089 553	
Production stockée					
Production immobilisée					5 333
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			436		76
Total des Produits d'exploitation (I)			7 219 937	7 094 962	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 658 924	1 477 605	
Impôts, taxes et versements assimilés			719 759	551 379	
Salaires et traitements			2 746 298	1 815 541	
Charges sociales			1 148 649	756 282	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 560	32 976	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 910	8 676	
Total des Charges d'exploitation (II)			6 319 101	4 642 460	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			900 836	2 452 502	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	149	52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	149	52
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)	149	52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	900 984	2 452 554
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	681	912
Produits exceptionnels sur opérations en capital	270 854	185 225
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	271 535	186 137
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 301	265
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	247 268	17 225
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 211	
Total VIII	300 780	17 490
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 245	168 647
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	192 552	632 013
Total des produits (I+III+V+VII)	7 491 620	7 281 151
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 812 433	5 291 963
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	679 188	1 989 188

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 981 577.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 219 500.41 Euros et dégageant un bénéfice de 679 187.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société est à l'initiative de la création d'un nouveau Fonds Professionnel de Capital Investissement(FPCI) dénommé ISAI GROWTH LENDING I.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/01/2019, la société est membre du groupe fiscal constitué par la société ISAI PARTNERS - 8 Avenue Kleber - 75116 Paris.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	28 548		6 000
Installations générales agencements aménagements divers	166 197		12 853
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	83 711		65 496
Avances et acomptes			1 390
TOTAL	249 908		79 739
Autres titres immobilisés	399 071		263 575
Prêts, autres immobilisations financières	57 432		36 034
TOTAL	456 502		299 609
TOTAL GENERAL	734 958		385 348

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			34 548	34 548
Installations générales agencements aménagements divers			179 050	179 050
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			149 207	149 207
Avances et acomptes			1 390	1 390
TOTAL			329 647	329 647
Autres titres immobilisés		247 268	415 378	415 378
Prêts, autres immobilisations financières			93 466	93 466
TOTAL		247 268	508 844	508 844
TOTAL GENERAL		247 268	873 039	873 039

Les variations constatées sur le poste "Autres titres immobilisés" correspondent principalement à des achats, des appels de fonds et des cessions de parts de FPCI gérés par la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	24 918	2 349		27 267
Installations générales agencements aménagements divers	58 438	17 563		76 001
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 548	23 648		74 196
TOTAL	108 986	41 211		150 197
TOTAL GENERAL	133 904	43 560		177 464

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 349				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 563				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 648				
TOTAL	41 211				
TOTAL GENERAL	43 560				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		24 211			24 211
TOTAL		24 211			24 211
TOTAL GENERAL		24 211			24 211
Dont dotations et reprises exceptionnelles		24 211			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	93 466	0	93 466
Autres créances clients	83 662	83 662	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 508	3 508	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 544	16 544	
Groupe et associés	267 433	267 433	
Débiteurs divers	94 799	94 799	
Charges constatées d'avance	171 662	171 662	
TOTAL	731 073	637 607	93 466

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	516 204	516 204		
Personnel et comptes rattachés	276 593	276 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	254 649	254 649		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 205	27 205		
Autres impôts taxes et assimilés	73 786	73 786		
Autres dettes	10 000	10 000		
Produits constatés d'avance	519 406	519 406		
TOTAL	1 677 844	1 677 844		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	0.9000	323 000			323 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement des parts de FPCI.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	77 662
Autres créances	75 249
Total	152 911

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 538
Dettes fiscales et sociales	321 856
Total	424 395

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	171 662
Total	171 662
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	519 406
Total	519 406

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas indiquées car compte tenu de la taille de la société, cette mention reviendrait à donner une informations nominative.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	2
Total	18

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissairesaux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 089 euros.

Ces honoraires sont liés au contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		456 295
Quote part non appelée sur parts de FPCI	456 295	
Total (1)		456 295

Engagements reçus

Aucun

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31/12/2022, le montant de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite est estimé à 84 k€ charges comprises. Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants:

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,113 % (Taux OAT 10 ans au 31/12/2022)
- Probabilité de départ : 0 % (sauf cas identifié)
- Taux de progression moyen des salaires : 3 %
- Taux de charges sociales : 45 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Distributions / Cessions FCPI	270 854	77560000
- Divers	681	77180000
Total	271 535	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	53	67120000
- Distributions / Cessions FCPI	247 268	67560000
- Provisions pour litiges	24 211	68750000
- Honoraires avocats exceptionnels	15 030	67181000
- Divers	14 218	67180000
Total	300 780	